

PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert, tenue le 11 juillet 2022 à 19 h 30 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper, sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

Est absent :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1

Sont également présents :

Cassandra Comin Bergonzi, greffière
Jasmin Savard, directeur général par intérim

Ouverture de la séance

La mairesse constate que le quorum est atteint et invite les membres du conseil à observer un moment de silence.

(2022-07-260)

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par la conseillère Liette Michaud
appuyé par le conseiller Claude Ferguson

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 11 juillet 2022, tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Mot de la mairesse

Le mot de la mairesse débute à 19 h 39 et se termine à 20 h 05.

Période de questions portant exclusivement sur les sujets de l'ordre du jour

Cette période de questions débute à 20 h 06 et se termine à 21 h 32.

(2022-07-261)

Adoption - Plan d'urbanisme (2022-200)

CONSIDÉRANT QUE la conseillère Stéphanie Verreault a donné l'avis de motion à l'effet que le *Règlement révisant le Plan d'urbanisme de la Ville de Saint-Lambert* serait soumis pour adoption à une séance subséquente de ce conseil.

CONSIDÉRANT QUE le projet de règlement 2022-200 a été adopté lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 16 mai 2022;

CONSIDÉRANT QU'une assemblée publique de consultation s'est tenue les 7, 14 et 15 juin 2022;

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Verreault
appuyé par la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas

D'ADOPTER le *Règlement sur le plan d'urbanisme de la Ville de Saint-Lambert (2022-200)* visant la révision du plan d'urbanisme, avec les modifications dont fait état le tableau joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2022-07-262)

Adoption - Règlement de zonage (2022-201)

CONSIDÉRANT QUE la conseillère Julie Bourgoin a donné l'avis de motion à l'effet que le règlement remplaçant le *Règlement de zonage de la Ville de Saint-Lambert* serait soumis pour adoption à une séance subséquente de ce conseil.

CONSIDÉRANT QUE le projet de règlement 2022-201 a été adopté lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 16 mai 2022;

CONSIDÉRANT QU'une assemblée publique de consultation s'est tenue les 7, 14 et 15 juin 2022;

Il est proposé par la conseillère Liette Michaud
appuyé par la conseillère Julie Bourgoin

D'ADOPTER le *Règlement de zonage de la Ville de Saint-Lambert (2022-201)* visant le remplacement du règlement de zonage, suite à la révision du plan d'urbanisme et avec les modifications dont fait état le tableau joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2022-07-263)

Adoption - Règlement de lotissement (2022-202)

CONSIDÉRANT QUE le conseiller Claude Ferguson a donné l'avis de motion à l'effet que le règlement remplaçant le *Règlement de lotissement de la Ville de Saint-Lambert* serait soumis pour adoption à une séance subséquente de ce conseil.

CONSIDÉRANT QUE le projet de règlement 2022-202 a été adopté lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 16 mai 2022;

CONSIDÉRANT QU'une assemblée publique de consultation s'est tenue les 7, 14 et 15 juin 2022;

CONSIDÉRANT QU'aucun changement n'a été apporté entre le projet adopté et le règlement soumis pour adoption.

Il est proposé par le conseiller Claude Ferguson
appuyé par la conseillère Virginie Dostie-Toupin

D'ADOPTER le *Règlement de lotissement de la Ville de Saint-Lambert (2022-202)* visant le remplacement du règlement de lotissement, suite à la révision du plan d'urbanisme sans modifications.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2022-07-264)

Adoption - Règlement de construction (2022-203)

CONSIDÉRANT QUE le conseiller Loïc Blancquaert a donné l'avis de motion à l'effet que le règlement remplaçant le *Règlement de construction de la Ville de Saint-Lambert* serait soumis pour adoption à une séance subséquente de ce conseil.

CONSIDÉRANT QUE le projet de règlement 2022-203 a été adopté lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 16 mai 2022;

CONSIDÉRANT QU'une assemblée publique de consultation s'est tenue les 7, 14 et 15 juin 2022;

Il est proposé par la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas
appuyé par la conseillère Stéphanie Verreault

D'ADOPTER le *Règlement de construction de la Ville de Saint-Lambert (2022-203)* visant le remplacement du règlement de construction, suite à la révision du plan d'urbanisme et avec les modifications dont fait état le tableau joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2022-07-265)

Adoption - Règlement sur les permis et certificats (2022-204)

CONSIDÉRANT QUE le conseiller Francis Le Chatelier a donné l'avis de motion à l'effet que le règlement remplaçant le *Règlement sur les permis et certificats de la Ville de Saint-Lambert* serait soumis pour adoption à une séance subséquente de ce conseil.

CONSIDÉRANT QUE le projet de Règlement numéro 2022-204 remplaçant le règlement sur les permis et certificats a été déposé lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 16 mai 2022.

Il est proposé par le conseiller Loïc Blancquaert
appuyé par le conseiller Claude Ferguson

D'ADOPTER le *Règlement sur les permis et certificats de la Ville de Saint-Lambert (2022-204)* visant le remplacement du règlement sur les permis et certificats, suite à la révision du plan d'urbanisme et avec les modifications dont fait état le tableau joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Levée de la séance

La mairesse procède à la levée de la séance à 21h39.

Pascale Mongrain
Mairesse

Cassandra Comin Bergonzi
Greffière